



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

12/06/2023

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 126 du 12 juin 2023**

LA LUTTE PAYE : FACTRICES DE LA NIÈVRE VICTORIEUSES :

Les agents du Centre Courrier Prémery ne se laissent pas faire !!!

C'est un petit centre de tri du courrier qui se trouve à Prémery dans la Nièvre avec seulement 5 salarié-es où la bataille a lieu. La Direction de la Poste ayant décidé de réaliser des économies au détriment de la qualité du service public et des salarié-es avait tout simplement décidé le transfert de l'activité du site vers le centre de Guérigny.

La Poste ne se soucie nullement des conséquences que ce transfert induit pour les populations locales et les salarié-es qui devront faire plus de 34 kilomètres par jour pour se rendre au centre de Guérigny. Sans parler des conséquences financières importantes et amplifiées dans un contexte d'inflation insupportable et de la fatigue inutile que cela va engendrer. En effet, les salarié-es devront déboursier de leurs poches pas moins de 200 euros par mois pour se rendre sur leur nouveau lieu de travail.

Pas question pour les 5 factrices !

Les factrices de Prémery décident donc de refuser cette réorganisation tant que des contreparties sérieuses ne leur soient pas accordées.

Mais comme toujours, les discussions n'aboutissent pas et la Poste se montre fermée au dialogue.

Les agents se tournent alors vers la CGT FAPT 58 pour les aider à organiser la lutte.

Plusieurs tracts sont rédigés pour dénoncer cette situation et demander l'ouverture de négociations.

Les revendications sont posées :

- Maintien sur le site actuel de l'ensemble des agents.
- Octroi de RTT afin de permettre à minima 2 jours de repos consécutifs.
- Tout trajet effectué avec le véhicule de service devra être considéré comme du temps de travail effectif.
- Nouveau calcul de l'ordonnancement des tournées, pour prendre en compte la charge de travail réelle. Des véhicules en état de parfait fonctionnement pour assurer la sécurité des agents.
- Une augmentation de salaire immédiate de 10% de tous les éléments constitutifs du bulletin de salaire, avec un talon à minima de 2.500 € annuel permettant de rattraper et d'augmenter le pouvoir d'achat, l'attribution du 13ème mois.
- La durée légale du temps de travail à 32h hebdomadaires en jour et 28h en nuit, avec maintien des salaires et création d'emplois nécessaires.
- La création d'emplois et le remplacement de tous les départs (retraites, départs anticipés, mobilités...), l'amélioration des conditions de travail.
- L'embauche par La Poste en CDI à temps complet de tous les contrats précaires qui le souhaitent
- Le maintien et le développement du service public postal.

Les usagers de la Poste sont invités à soutenir les factrices, la pression sur la Direction de la Poste est au maximum.

Face à la résistance grandissante, la Poste est acculée et finit par lâcher.

Des négociations s'ouvrent et les salariés gagnent des contreparties non négligeables pour le transfert sur le site de Guérigny :

- Versement d'une prime de 2.200 euros par agent pour compenser le surcoût du transport.
- L'embauche en CDI de la salariée intérimaire.

Le préavis de grève est levé, les 5 factrices sont satisfaites et celles qui ne sont pas encore syndiquées à la CGT décident de franchir le pas.

RETRAITES : LA CGT OCCUPE LE SIÈGE DES JEUX OLYMPIQUES À AUBERVILLIERS !

Mardi 6 juin vers midi, des manifestants avec leur syndicat CGT ont envahi le siège des JO 2024 à Aubervilliers dans le cadre de la 14ème journée de mobilisation contre la réforme des retraites.

L'action a eu lieu vers midi, avec slogans et banderoles.

La CGT RATP SNCF a déployé des banderoles, des grévistes et des militants opposés à la réforme des retraites ont scandé des slogans, criant notamment : « *Pas de retrait, pas de JO !* », avant d'occuper les locaux, fumigènes de couleurs à la main.

HAUTS-DE-FRANCE : UNE ÉTUDE MONTRE À QUEL POINT LE LOYER PÈSE DANS LE BUDGET DES MÉNAGES

Quelle part de votre salaire consacrez-vous à votre loyer ? Une étude tout juste publiée montre le poids du logement dans le budget des locataires.

C'est très souvent le premier poste de dépenses des ménages français : le loyer. Dans une étude publiée cette semaine basée sur les données croisées de l'Insee et du site immobilier Realadvisor, la plateforme Hellosafe (comparateur d'assurances, crédits et placements) a voulu mettre en avant les disparités qui existent entre les villes, départements et régions françaises.

Des données intéressantes alors que le marché immobilier est pris en ce printemps 2023 dans une spirale peu rassurante : des taux d'intérêt à un niveau inégalé depuis 2014 (3,04 % en moyenne en mars), des prix de vente qui peinent à redescendre, une mobilité plus faible... et au final, un marché locatif en régression.

S'il pèse en moyenne autour de 25 % dans le budget des ménages selon l'Insee, dans certaines villes ou départements le logement est en réalité beaucoup plus lourd.

Dans les Hauts-de-France, des disparités plutôt surprenantes !

Le classement des régions dressé par Hellosafe place les Hauts-de-France à la 4ème place, avec un poids moyen du loyer dans le salaire net moyen de 35,1%. Seules la Corse (46,7%), l'Île-de-France (44%) et la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (41,1%) affichent des taux supérieurs.

À l'échelle départementale, cet indice affiche de réels écarts. On relève une différence nette entre le Nord (38,2%) et le Pas-de-Calais (32,1%). Mais c'est en Picardie que le résultat est le plus étonnant. L'Aisne affiche un poids moyen plutôt léger de 32,5%.

Dans l'Oise, le poids moyen du loyer dans le salaire est à peine plus élevé (35%), alors que sa proximité avec l'Île-de-France pourrait laisser penser que les loyers sont plutôt plus lourds à assumer.

C'est pourtant dans la Somme que cet effet est le plus dur. Les Samariens dépensent en moyenne 40,7% de leur salaire dans le loyer. Ce qui place le département au niveau de la Gironde ou des Hautes-Alpes. D'autant plus surprenant qu'aucune ville de la Somme ne figure dans le top 25 des communes où la pression est la plus forte.

TROIS ANS DE BATAILLES ET UNE VICTOIRE AU BOUT POUR LES AGENTS DE LA FONCTION TERRITORIALE DE LA VILLE D'ALLONNES ET DU CCAS !

Les agents territoriaux de la ville d'Allonnes dans le département de la Sarthe ont eu bien raison de s'accrocher durant ces trois dernières années pour la défense de leurs conditions de travail. Alors que la loi dite de transformation de la fonction publique a acté en 2019 une régression sociale d'ampleur avec la suppression des congés supra légaux, bafouant au passant les acquis sociaux hautement menés et ayant pour conséquence *in fine* la dégradation des conditions de travail des agents.

Cette situation est inacceptable pour les agents de la ville et du CCAS qui décident donc avec leur Syndicat CGT d'engager la lutte. Et à partir de 2020, le combat démarre dans les différents services.

Cette lutte apparaît d'autant plus légitime, car les congés locaux supprimés constituaient une juste contrepartie aux métiers les plus pénibles ou ceux dont les conditions de travail représentent des contraintes physiques particulières.

C'est le cas notamment pour les agents du service éducation (ASTEM), les agents du service de restauration municipal, les agents des services techniques qui tous connaissent des conditions de travail difficiles avec des postures pénibles et répétées, l'exposition à des variations de température importantes, une modulation du temps de travail important, le port de charges lourdes ou encore l'exposition à un environnement sonore néfaste.

Ainsi, c'est ni plus ni moins la reconnaissance de la pénibilité et de sa juste contrepartie que le syndicat CGT veut arracher.

Tous les moyens d'action pour parvenir à la victoire sont bons à prendre : courrier au maire, demande de rencontre, tracts diffusés dans les services, échanges lors de réunions syndicales avec les agents et puis bien-sûr ,

la grève avec pas moins de trois mouvements de grèves locales menées de 2020 à 2023. Les agents n'ont pas manqué de participer activement à toutes les actions décidées collectivement.

C'est donc au terme d'un long parcours de lutte que le maire de la ville d'Allonnes se résout à satisfaire à la revendication portée par les agents. Ainsi, après plusieurs aller et retour de délibérations entre la mairie et la préfecture de la Sarthe, il est obtenu, 3 jours de congés supplémentaires par an au titre de la reconnaissance de la pénibilité. Cela concerne environ 20 % des 288 agents de la ville et du CCAS.

Une fois de plus, la démonstration est faite que les batailles portées par les travailleurs finissent par la victoire de nouveaux droits.

DISNEYLAND : « C'EST HISTORIQUE » : UNE NOUVELLE JOURNÉE DE FORTE MOBILISATION DES SALARIÉ-ES !

Samedi 3 juin 2023, entre 1.300 et 1.600 salariés de Disneyland Paris ont défilé dans les allées du parc et bloqué parades, spectacles et attractions, pour la quatrième journée en trois semaines. Revalorisation des salaires, meilleures conditions de travail.

« *C'est inédit ce qu'on vit !* », lance le délégué syndical et salarié du parc Disneyland Paris, depuis le cortège. Ce samedi 3 juin 2023, pour la quatrième fois les salarié-es ont défilé dans les allées du parc d'attractions de Marne la Vallée, avec des banderoles affichant des slogans tels que « *les grèves deviennent réalité* » ou « *la magie c'est nous* », pour demander des améliorations de leurs conditions de travail.

Une mobilisation à la hausse. « *1 300 salariés en grève selon la direction, 1 500 voire 1 600 selon nos les organisations syndicales* », « *C'est historique, ça l'était déjà mardi alors qu'on était 1 000* ».

Des visiteurs applaudissent !!!

Selon le délégué syndical, la mobilisation a commencé dès 9 h et se poursuivait à 18 h. La plupart des spectacles ont été annulés, la parade perturbée et nombre d'attractions fermées ou affichant un temps d'attente « *astronomique* ». Si des visiteurs ont fait part de leur mécontentement sur les réseaux sociaux, certains « *ont applaudi* » et sont montrés « *très compréhensifs* » selon le délégué syndical.

Un mouvement sous surveillance de la direction : « *Ils sont là, avec un arsenal d'agents de sécurité extérieurs* ». Sur des vidéos diffusées sur Twitter, des tensions ont éclaté entre agents de sécurité et manifestants alors que ceux-ci pénétraient dans le parc Walt-Disney-Studios.

La direction affirme maintenir le dialogue !!!

« *Nous maintenons le dialogue avec les salariés après une réunion avec l'intersyndicale le 26 mai* », a affirmé la direction du parc la semaine dernière. Elle a proposé le versement d'une prime de 125 € net, la possibilité de monétiser les jours de repos et les heures supplémentaires et enfin la mensualisation d'une partie du 13e mois.

Des « *mesurettes* » selon les syndicats. « *Ils essaient de jouer la montre, ils attendent que les gens se fatiguent et qu'arrive l'été* », juge les organisations syndicales qui demandent à la direction de « *revoir sa copie* ». « *Les gens sont déterminés, il y a une vraie révolte* ».

En attendant, une reconduction de la grève tous les mardis a été votée.

LES INFIRMIER-ES : TRAITÉ-E-S COMME DES MALFAITEURS !

Les témoignages directs de soignant-e-s paniqué-e-s se multiplient : convoqué-e-s à la gendarmerie par lettre recommandée ou directement informé-e-s à leur domicile par les forces de l'ordre, ces professionnelles se voient accusé-e-s d'exercice illégal de la profession d'infirmière. Elles/ils sont pourtant diplômé-e-s et travaillent tous les jours auprès des patient-e-s. Leur seul tort : leur refus d'adhérer et de cotiser à l'Ordre National des Infirmiers (ONI). Pour cela, elles/ils sont entendu-e-s au poste et traité-e-s comme des criminel-l-es : prise d'empreintes, photographies d'identités judiciaires de face et de profil, menaces d'ouvertures d'un casier judiciaire, etc...

Ces procédures ne semblent pas davantage réjouir les forces de l'ordre qui ont certainement autre chose à faire que de criminaliser des personnes qui seront peut-être amené-e-s à leur sauver la vie un jour...

Victimes de dénonciations anonymes de la part des représentants départementaux de l'ONI, les infirmier-ères honnissent cet Ordre Infirmier qui n'est, ni plus ni moins, qu'un permis de travailler, un impôt supplémentaire.

Profession soutenue par la population auprès de laquelle elle bénéficie d'un capital sympathie indéniable auprès des Français, force est de constater qu'elle ne fait plus rêver. Le nombre de postes non pourvus est en augmentation constante, au point que des structures entières sont fermées faute d'effectifs suffisants. Les instituts de formation constatent un taux d'abandon ou d'échec autour de 40 %. En cause : une dégradation considérable des conditions d'exercice, avec une perte de sens du travail accompli, un allongement des carrières (+9 ans d'exercice depuis 2012), un faible taux de rémunération avec une perte de 20 % du pouvoir d'achat en 10 ans. L'UFMICT CGT demande que cessent toutes tentatives d'intimidations qui pourraient avoir lieu lors d'une convocation policière relative au refus d'adhésion à l'ONI.

Un courrier en ce sens sera envoyé au ministère de l'Intérieur.

HAUTS-DE-SEINE : LA CGT ÉNERGIE COUPE L'ÉLECTRICITÉ DE PLUSIEURS ENTREPRISES D'ISSY-LES-MOULINEAUX !

La CGT Énergie a coupé ce mardi matin l'électricité de plusieurs sièges d'entreprises situées à Issy-les-Moulineaux. Plusieurs autres villes des Hauts-de-Seine ont également été touchées par une importante coupure de courant ce mardi matin.

La CGT Énergie a voulu taper fort lors de la 14^e journée de mobilisation interprofessionnelle. Près de 200 personnes se sont réunies mardi matin à Issy-les-Moulineaux pour couper l'électricité de grandes entreprises situées sur la commune des Hauts-de-Seine. La coupure a eu lieu vers 10h15. L'électricité est revenue vers midi.

De nombreux médias comme Canal +, Eurosport, et RFI, ainsi que d'autres entreprises comme Orange, Eutelsat, Microsoft, Cisco, ou encore Raboni, ont toutes été visées par les électriciens.

La CGT Énergie précise que cette action a pour but de faire comprendre au gouvernement que nous sommes indispensables et qu'il faut vraiment écouter les électriciens gaziers pour cette réforme. Il ne faut pas nous l'appliquer. Ce n'est pas possible.

Enedis annonce de son côté son intention de porter plainte.

Plusieurs villes des Hauts-de-Seine privées de courant !

Plusieurs villes des Hauts-de-Seine, dont Vanves, Meudon, Clamart et Malakoff ont également été touchées par une coupure de courant le même jour de mobilisation, qui serait liée à "*un acte de malveillance*", indique Enedis.

La CGT Énergie assure de son côté que l'incident touchant ces villes n'est pas lié à la coupure provoquée par les militants syndicaux à Issy-les-Moulineaux et qu'il s'agit d'un problème technique distinct.

Le courant a été rétabli vers 12h00, après un peu moins de deux heures de coupure, a indiqué un porte-parole de la ville de Meudon, précisant qu'une dizaine de rues avaient été touchées. Le courant a également été rétabli dans toutes les villes concernées à la mi-journée, indiquent Enedis et la préfecture des Hauts-de-Seine.

COMPTOIR DES COTONNIERS : FERMETURE DE 28 MAGASINS ET 110 SUPPRESSIONS D'EMPLOI !

Après le PSE de 2021 qui avait fait perdre leur emploi à 217 salarié-es suite à la fermeture de 74 magasins, ce sont aujourd'hui une centaine de travailleurs-ses (essentiellement des femmes) qui vont se retrouver au chômage à cause des mauvais choix stratégiques de M. Yanai, le PDG du groupe Fast Retailing qui possède notamment Comptoir des Cotonniers, Princesse Tam Tam et Uniqlo.

Fort de ses 1 milliard d'euros de bénéfice pour le 1^{er} semestre 2023 et de ses 10 milliards d'euros de trésorerie, le dirigeant japonais avait largement les moyens de redresser la barre en faisant les bons choix : collections adaptées au marché français, garder les encadrants français au lieu de les remplacer par des équipes japonaises, écouter les salarié-es sur les demandes des clients... Mais il n'en est rien.

Au lieu de se remettre en question, M. Yanai ferme encore des magasins et se sépare encore des salarié-es tout en continuant sa stratégie qui probablement conduira à la perte de tous les magasins. Depuis plusieurs années, la CGT Comptoir des Cotonniers dénonce les choix inadaptés du PDG du Groupe et déplore l'annonce d'un nouveau Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Il en va de sa responsabilité de mettre en œuvre tous les moyens pour trouver une solution à la hauteur du Groupe afin d'éviter les licenciements. D'autant plus que la société a eu un résultat historique de

1 milliard 526 millions d'euros net entre 2022 et 2023.

S^t DENIS DE L'HÔTEL (Loiret) : LA GRÈVE CONTINUE A LA LAITERIE !

A l'origine du mouvement de grève, une baisse de 2.500 euros de la prime d'intéressement et de participation. Après 10 jours de grève historique, les salarié-e-s grévistes du groupe LSDH ont décidé de poursuivre la grève face à l'obstination du PDG, dont la fortune personnelle est évaluée à 250 millions d'euros, et qui refuse d'engager de véritables négociations.

Pourquoi 150 salarié-e-s de la laiterie qui n'avaient jamais participé ni à une grève, ni à une manifestation ont décidé d'arrêter le travail pour revendiquer une augmentation de salaire et par la même dénoncer l'accord NAO ?

L'élément déclencheur trouve bien son origine dans l'accord NAO mais pas seulement. En effet, les salarié-e-s bénéficiaient d'une prime d'intéressement et de participation annuelle dont le montant s'élevait à 4.500 euros minimum. Au mois de janvier dernier, le PDG annonce à l'ensemble des salarié-e-s réunis en assemblée générale qu'il avait pris la décision de réduire cette prime de 62,22%. Les salarié-e-s ont donc vu leur prime passée de 4.500 à 2.000 euros. Cette décision unilatérale de l'employeur a mis le feu aux poudres. Le PDG porte donc l'entière responsabilité de cette situation de blocage. Comment pouvait-il en être autrement dans un contexte social où les prix explosent et où les salaires ne permettent pas de vivre dignement ?

Nous demandons une nouvelle fois au pdg de la laiterie de retrouver le chemin de la raison et de répondre enfin aux revendications des salarié-e-s.

Déclaration votée à l'unanimité des grévistes.

SAINTE-CROLLES (Isère) : PLUSIEURS MILLIARDS D'EUROS POUR DES PUCES MAIS PAS POUR LES RETRAITES !

Près d'un an après l'annonce du partenariat entre STMicroelectronics et GlobalFoundries pour l'extension de l'usine S^t Crolles, l'État français vient de signer le contrat d'aide financière au projet, avec une participation maximale de 2,9 Md€ sur un total de 7,5 Md€. 7,5 Md€ dont 2,9 Md€ d'argent public, c'est une somme ! Surtout lorsqu'on la compare au déficit prévisionnel de 13 Md€ à horizon 2027 de notre système de retraite, qui justifierait, selon le Président de la République et son gouvernement, que 23 millions d'actifs perdent deux ans de leur vie au travail. Une nouvelle fois, s'il fallait encore le prouver, la réforme des retraites n'est pas justifiée. Pour financer les retraites, il y a de l'argent s'il y avait une volonté politique ! D'autant que 13 Md€ au regard des 346 Md€ de pensions versées par an, c'est *peanuts* ! Mais le pouvoir préfère prendre soin des entreprises et des actionnaires, plutôt que des citoyennes et citoyens du pays. Rien que pour l'année 2021, l'État a versé 256 Md€ d'aides aux entreprises. Et les entreprises ont versé 259 Md€ de dividendes à leurs actionnaires... Même si la CGT a toujours poussé au développement de l'industrie des semi-conducteurs et qu'elle est satisfaite que l'État y participe, nous ne sommes pas satisfaits que ce développement se fasse au détriment du financement des services publics et de notre système de protection sociale, dont les retraites. Nous dénonçons :

- Une organisation du travail, où il faut toujours faire vite et plus mais avec des moyens limités. Les salariés de ST comme les sous-traitants en font régulièrement les frais au péril de leur sécurité et de leur santé. Et, les travaux d'extension de l'usine ne sont pas épargnés avec son lot d'accidents graves;
- Une reconnaissance du travail au minimum en comparaison des très bons résultats financiers de ST, faisant que des ingénieurs n'ont pas d'augmentation individuelle malgré qu'ils aient été bien notés pour leur travail en 2022;
- Une politique de l'emploi qui vise à supprimer, ces mois-ci, 150 contrats d'intérimaires formés, alors que le partenariat ST/GF dit vouloir créer 1.000 emplois, de l'argent public étant largement distribué, nous attendons de l'État qu'il soit transparent ! Pourquoi le coût global du partenariat ST/GF, pour l'extension de l'usine de ST Crolles2 300mm, est-il passé de 5,7 Md€ à 7,5Md€ en moins d'un an ? L'État a fait part de sa contribution à hauteur de 2,9 Md€, mais quelles seront les contributions respectives de ST et de GF ?

HÔTEL SOCIAL IBIS BAGNOLET: LES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS TRIOMPHENT EN JUSTICE !

Après leur victoire syndicale de juillet 2022, les employé-es de l'hôtel social Ibis Bagnolet (Seine-Saint-Denis) obtiennent réparation en justice. Le tribunal des prud'hommes a reconnu les préjudices subis et condamné l'employeur à leur payer entre 10.000 et 15.000 euros d'indemnisation. C'est une de ces victoires syndicales qui ne font pas la une des médias. Une victoire arrachée par dix des dix-neuf salarié-es de l'hôtel Ibis Bagnolet, tous très vulnérables puisque tous sans papiers et d'origine africaine. Employé-es d'un hôtel social (géré par l'association Coallia) qui fut transformé par l'Etat en centre d'hébergement d'urgence au début de la pandémie Covid 19 (avril 2020), ces travailleurs étaient surexploités et maltraités par un sous-traitant, Gaba Global Service International, qui leur infligeait jusqu'à 50 heures de travail par semaine, en nocturne et les week-ends, pour assurer l'entretien et la gestion d'un centre hébergeant jusqu'à 800 personnes en grande détresse. Quand la responsabilité sociale du donneur d'ordre est engagée ! Sous contrat pour 1,6 million d'euros avec l'association Coallia, un acteur majeur de l'accompagnement social et de l'hébergement des personnes en détresse, le sous-traitant Gaba GSI, déjà coutumier des retards de versement des salaires et du non-paiement des heures supplémentaires, avait fini, autour de juillet 2022, par ne plus rémunérer du tout les 19 employé-es. Soutenu-es et accompagné-es par la CGT de Seine-Saint-Denis qui avait pris à bras le corps leur dossier, 10 des 19 employé-es de l'hôtel social s'étaient alors mis en grève pour demander des comptes aussi bien à leur employeur, Gaba GSI, qu'à leur donneur d'ordre, l'association Coallia, dont la responsabilité sociale était engagée.

La double besogne pour crédo !

Après 15 jours de grève, le donneur d'ordre Coallia s'était engagé à délivrer tous les documents nécessaires à la régularisation des 19 travailleurs sans papier, à les accompagner dans leurs démarches en préfecture et à les embaucher directement et individuellement. Promesse tenue, grâce, notamment, à la détermination de la CGT de Seine-Saint-Denis qui, du début à la fin de ce conflit social, s'est attachée à tenir la « *double besogne* » : « *D'une part, organiser la lutte des travailleurs pour qu'ils portent leurs revendications légitimes, et d'autre part, ester en justice pour obtenir réparation et reconnaissance des préjudices subis* », explique Jean-Albert Guidou, responsable CGT. Le responsable syndical se félicite de cette victoire en justice : « *Elle signale qu'à l'heure où les idées xénophobes et d'extrême droite connaissent un regain inquiétant, le syndicalisme fait une nouvelle*

démonstration que les luttes et les solidarités ouvrières peuvent mettre en échec la surexploitation et contribuer à l'égalité des droits ».

AVEYRON : LES POSTIERS EN GRÈVE MANIFESTENT DEVANT LA MAIRIE !

Huit jours après le début de la grève, les postiers des quatre centres de distribution de l'Ouest Aveyron (Villefranche, Anglars, Najac et Aubin), ont manifesté devant la mairie de la sous-préfecture, à l'appel de l'intersyndical CGT/SUD FAPT. Tous dénoncent la nouvelle réorganisation des services de La Poste, effective depuis le 25 avril à Villefranche et prochainement pour les autres sites.

"Aujourd'hui, on se retrouve avec une trop grosse quantité de tâches par agent, avec des tournées rallongées et des aménagements de poste non respectés", argue la représentante CGT FAPT Villefranche. Le syndicat dénonce une restructuration qui ne serait pas adaptée au territoire aveyronnais, avec des tournées *"impossible à tenir, ce qui entraîne une baisse de la qualité du service public rendu"*.

"On ne se sent pas écouté" !

Depuis le début du mouvement, des négociations sont en cours avec la direction de La Poste. *"On a fait une proposition mais le dialogue n'avance pas. On ne se sent pas écouté et pris de haut",* appuie la secrétaire départementale CGT FAPT 12.

Samedi 10 juin au matin, les grévistes vont se rassembler une nouvelle fois lors d'une assemblée générale pour voter la poursuite de la grève.

DIJON (Côte-d'Or): RÉPRESSION ET INTIMIDATION !!!

Vérification d'identité, verbalisation et répression en cours à Dijon Depuis près de 10 jours, plusieurs Dijonnais-es reçoivent par voie postale des amendes et des courriers de « *demande de renseignements* ». Les amendes visent, entre autres, le rassemblement qui s'est déroulée le samedi 6 mai 2023, pour la cérémonie anniversaire de la Cité de la Gastronomie à Dijon. Le motif invoqué pour justifier les amendes est « *émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme* » pour un montant de 68€ (porté à 180€ en cas de non-paiement sous 45 jours).

Néanmoins, les 17 organisations (syndicales, politiques et associatives) signataires, s'interrogent car à notre connaissance aucune mesure sonore n'a été effectuée et n'est indiquée dans le courrier. Surtout, les personnes déclarent être verbalisées a posteriori et sans que des contrôles d'identité aient été effectués sur place.

Néanmoins, les amendes ne sont pas les seules à remplir les boîtes aux lettres de dizaines de militantes et militants de Dijon. En effet, ont été reçus des courriers à la forme étrange et intitulés « *demande de renseignements* » dans la perspective de reconnaître ou non une éventuelle infraction, à savoir la participation à une manifestation interdite. Dans ces courriers envoyés chez les personnes, on leur demande leur prénom, leur nom mais aussi leur profession ou bien encore le nom de naissance de la mère (ainsi que le prénom) et le nom (et le prénom) du père. Cette série de courriers interroge fortement nos organisations tant sur la forme que le fond.

En effet, nous nous interrogeons sur le circuit de la mise en œuvre de tels courriers car aucun contrôle d'identité n'a été fait lors des différents rassemblements visés (casserolade du lundi 17 avril, rassemblement de soutien aux Soulèvements de la Terre du mercredi 19 avril et casserolade du lundi 24 avril). Nous nous questionnons sur les moyens de captation d'image qui auraient permis a posteriori de vérifier des identités.

Nous aimerions connaître le fichier utilisé permettant, après coup, l'identification de personnes n'ayant jamais eu affaire à la justice.

Nous souhaiterions connaître le procès-verbal constatant d'éventuelles infractions car celui-ci n'est pas cité dans les courriers. Toutes ces questions doivent trouver des réponses rapides et nous demandons aux pouvoirs publics d'y répondre dans les plus brefs délais. Nous émettons collectivement l'hypothèse d'une forme d'intimidation à l'encontre de l'expression démocratique, notamment à l'approche de la mobilisation du 6 juin.

Nos organisations, qu'elles aient ou non participé aux manifestations visées, tiennent à réaffirmer solennellement leur attachement au droit de manifester pacifiquement et ne peuvent que s'opposer à des réactions des pouvoirs publics infondées ou disproportionnées menaçant ce droit. Nos organisations se réservent la possibilité de saisir toute juridiction compétente à ce sujet.

PARIS : UN FONCTIONNAIRE DE PLUS, C'EST UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ POUR TOUS LES USAGERS ET C'EST UN CHÔMEUR DE MOINS !

5.000 postes à pouvoir annoncés en 2023 par la Ville de Paris, avec ou sans concours !

5.000 fonctionnaires de plus, c'est un véritable service public et 5.000 chômeurs en moins !!!

Face aux besoins actuels, la CGT ne peut se satisfaire des difficultés qu'évoque la ville de Paris quant aux recrutements ! On se moque de nous ! Nous voulons assurer nos missions et arrêter l'escalade des postes non

pourvus, arrêter les glissements de tâches. En 2022, les militants CGT du Comité des Syndicats de la Ville de Paris portaient 400 candidatures spontanées. En 2023, on recommence « *le bureau d'embauche CGT* » !

⑩ Objectif : zéro poste vacant et même recrutement en personnel supplémentaire pour l'amélioration, le maintien du Service Public, les remunicipalisations à venir. La CGT invite toutes celles et ceux qui sont privés d'emploi ou celles et ceux qui veulent rejoindre le service public à venir déposer leur candidature (CV, diplômes, carte d'identité, lettre de motivation). La CGT s'engage à les porter auprès de l'administration parisienne et à suivre l'ensemble de ces dossiers. Cette initiative revendicative ne peut toutefois garantir que la ville vous recrute. Cette initiative syndicale est aussi l'occasion, pour sa 2ème année, de poursuivre nos revendications au sein des différentes filières :

⑩ Pour le recrutement de personnels afin de pourvoir aux postes vacants ;

⑩ Pour la création des postes nécessaires à la satisfaction des moyens du service public et des besoins réels des usagers (écoles, lycées, crèches, bibliothèques, propreté, égouts, espace verts, services administratifs...)

⑩ Pour la fin des emplois précaires...

BUREAU D'EMBAUCHE CGT : Du 12 au 16 juin 2023 de 9h30 à 16h00. Place Saint Gervais | Hôtel de Ville

PORTUGAL : LA VAGUE DE GRÈVES S'AMPLIFIE AU PORTUGAL !

Au Portugal, les grèves se sont étendues à l'ensemble du pays et à pratiquement tous les secteurs de la classe ouvrière. Au premier trimestre de l'année, les grèves ont augmenté de 148,1 % dans le secteur privé et de 112,9 % dans le secteur public par rapport à 2022.

Les techniciens et assistants hospitaliers portugais ont débrayé le 19 mai, réclamant de meilleures conditions de travail et la reconnaissance de leur expertise spécifique dans le système de progression de carrière. Selon les syndicats, plus de 90 % des 30.000 travailleurs du secteur se sont joints à la grève, sans compter ceux à qui le gouvernement PS a imposé un service minimum.

Les pharmaciens du secteur public portugais se mettront en grève les 22, 27 et 30 juin contre les bas salaires et les conditions de travail précaires.

Les fonctionnaires du secteur judiciaire ont massivement suivi un appel à la grève, paralysant plus de 10.000 procédures judiciaires. Le mois dernier, 100 % du personnel de cabine de la compagnie Easyjet s'est également mis en grève. Plus de 380 vols ont été annulés !

L'explosion des grèves s'explique par les conditions de plus en plus difficiles auxquelles sont confrontés les travailleurs portugais. En 2022, l'inflation a dépassé les records avec une hausse de 7,8 % et les prévisions pour cette année s'élèvent à 5,4 %, des chiffres jamais atteints au cours des 30 dernières années. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 20 % au cours de l'année écoulée, tandis que les prix de l'immobilier ont augmenté de 18,7 %.

Les loyers ont augmenté de plus de 20 %, et de 35 % dans les grandes villes comme Lisbonne et Porto.

ITALIE : GRÈVES POUR S'OPPOSER AUX COUPES SOCIALES ET À LA POLITIQUE DE GUERRE DE MELONI !

Fin mai, les travailleurs italiens des transports publics et privés, y compris les services locaux et interurbains, ont entamé une grève de 24 heures, à l'instar de nombreux travailleurs des écoles publiques.

Dans 25 villes, les conducteurs de trains, de tramways et d'autobus, ainsi que les enseignants et, à Trieste, les dockers, se sont mis en grève pour obtenir des salaires plus élevés et lutter contre la précarité des emplois. À Milan, Naples et Turin, les grévistes ont défilé dans le centre-ville en scandant « *à bas les armes, haussons les salaires* » !

À Rome, des écoliers et des étudiants ont répondu à l'appel et ont manifesté devant le ministère de l'Éducation. En Lombardie, le service des trains de la société Trenord a été suspendu pendant 24 heures, tandis que Trenitalia a fait grève de 9h à 17h. À Naples, l'ensemble du système de transport public, y compris le métro, les bus, les tramways et les téléphériques, a été suspendu pendant 24 heures, comme ce fut le cas à Turin et à Palerme. Les travailleurs ont également fait grève à Gênes, Florence, Livourne, Bari et Catane. Les gares de péage des grands axes routiers se sont également mises en grève, provoquant de longues files d'attente.

Les principales revendications sont les suivantes: augmentation du salaire mensuel net de 300 euros et ajustement des salaires à l'inflation; un salaire horaire minimum de 10 euros pour tous ceux dont les revenus sont encore inférieurs à ce montant; la fin des emplois précaires, temporaires et mal rémunérés.

En mai, plusieurs grèves ont eu lieu en Italie pour réclamer une augmentation des salaires et une plus grande sécurité de l'emploi. Ces grèves s'inscrivent dans le cadre d'un mouvement croissant de la classe ouvrière européenne: en France, en Espagne, en Grande-Bretagne, les mouvements de grèves d'avertissements en Allemagne et en Scandinavie, ainsi que les récentes grèves d'enseignants en Roumanie.

La pauvreté augmente en Italie !

Selon le rapport de Caritas sur la pauvreté, 5 millions d'Italiens vivent dans la pauvreté absolue. Le sud du pays, en particulier, est en train de se transformer en un véritable refuge: la pauvreté y a doublé au cours des dix dernières années, pour atteindre 10 pour cent de la population.

Dans toute l'Italie, 1,4 million d'enfants sont menacés de pauvreté. Le chômage des jeunes est en hausse, tout comme la précarité du travail, ce qui explique que parmi les «pauvres absolus», les immigrants soient particulièrement touchés.

Alors que 7,2 pour cent des Italiens sont pauvres, la pauvreté touche un immigré sur trois (32,4 pour cent).